



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 19 novembre 2021, s'est réuni le 25 novembre 2021 à 19h dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Renaud DUMAY, Maire.

Présents	Renaud DUMAY - Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Matthieu ROLLET - Catherine GUTIERREZ - Christophe BOUQUIN-JAFFRE - Florence DALLY-DELÉGLISE - Cédric BADIN - Françoise DURAND - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Arnaud BROYER - Claudette GUSELLA - Andrée CARRIER - Jérémy DEREMETZ - Théo COCHET
Absents	Pierrette BROSSE - Céline POMMERET CHAUSSIN - Fabrice RAPHANEL - Fabienne PIRON - Johan PIOLLET - Catherine TEDESCHI - Gilles LATTARD
Pouvoirs	Céline POMMERET CHAUSSIN est représentée par Françoise DURAND Fabienne PIRON est représentée par Françoise DURAND Fabrice RAPHANEL est représenté par Matthieu ROLLET Johan PIOLLET est représenté par Catherine GUTIERREZ Catherine TEDESCHI est représentée par Cédric BADIN Gilles LATTARD est représenté par Renaud DUMAY
Secrétaire de séance	Magalie PEZZOTTA

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

LES POUVOIRS :

Monsieur le Maire annonce et cite les élus excusés et ayant donné pouvoir.

DESIGNATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE,

Pour toute la durée de la séance du Conseil Municipal, M. le Maire met aux voix la désignation de la secrétaire de séance. Magalie PEZZOTTA est désignée à l'unanimité des voix (21 voix).

A l'unanimité (21 voix), le conseil municipal modifie l'ordre du jour en supprimant les points 21 et 22 relatifs à des suppressions de postes.

Délibérations

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Finances

1. A l'unanimité (21 voix), approuve la décision modificative du budget n°2. Une première décision modificative du budget communal avait été votée lors du Conseil Municipal du 24/06/2021 (délibération n° 2021.06.24.11). Les modifications sont les suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
020 (020) : Dépenses imprévues	-8 618,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	12 464,00
2051 (20) : Concessions et droits similaires	2 880,00	28041582 (040) : Bâtiments et installations	736,00
2158 (21) - 247 : Autres installations, matériel	2 988,00		
2315 (23) - 298 : Installation, matériel	2 750,00		
27638 (27) : Autres établissements publics	13 200,00		
	13 200,00		13 200,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-13 200,00		
023 (023) : Virement à la section d'investissement	12 464,00		
6811 (042) : Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	736,00	Payé 3678,22€ à amortir sur 5 ans soit 736€ par an pendant 4 ans et 734,22€ la dernière année.	
	0,00		
Total Dépenses	13 200,00	Total Recettes	13 200,00

Arrivée de M. Théo Cochet.

2. A l'unanimité (21 voix), fixe les tarifs du camping municipal pour l'année 2022 de la façon suivante :

Tarifs emplacements (hors taxe de séjour 0,44 €/adulte) / jour	15/03 au 30/06	1/07 au 31/08	01/09 au 15/10
Forfait Nature (2 personnes, emplacement, véhicule)	14€20	20€20	14€20
Forfait Confort (Nature + électricité)	18€50	24€50	18€50
Forfait Solo – (1 personne, emplacement, véhicule)	7,80€	9,30 €	7,80 €
Adulte supplémentaire	3,50 €	4,50 €	3,50 €
Enfant 3 à 12 ans sup.	2 €	3 €	2 €
- de 3 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Électricité	4,30 €	4,30 €	4,30 €
Électricité sur forfait solo	3,00€	3,00 €	3,00€
Tente supplémentaire	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Véhicule supplémentaire	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Chien	2,00€	2,00 €	2,00€
ACSI (2 pers, élec, chien) Tarif jusqu'au 01/07 et à partir du 22/08	16€	/	16€
Visiteurs	2.00 €	2,00 €	2.00 €
Garage mort	3,50€	5,00€	3,50€
FFCC (fédération française des camping-caristes) (2 personnes, chien, sans électricité)	11€		11€

Tarifs locatifs – Habitations Légères de Loisirs (HLL) – (hors taxe de séjour 0,44 €/adulte) :

	01/02 au 30/04			01/05 au 01/07 27/08 au 15/10			02/07 au 15/07 13/08 au 26/08			16/07 au 12/08	
	Nuit	Nuit supplémentaire	Semaine	Nuit	Nuit supplémentaire	Semaine	Nuit	Nuit supplémentaire	Semaine	Nuit	Semaine
Chalet 1 à 4 pers	69€	65€	399€	69€	65€	399€	71€	69€	425€	75€	469€
Chalet 4 à 6 pers	75€	71€	439€	75€	71€	439€	79€	75€	499€	79€	519€

- Week-ends prolongés : 2 nuits minimum Pâques, Pentecôte Ascension
- Animaux acceptés dans les locatifs (2 maximum par hébergement) 2€/animal/nuit
- Forfait chauffage de 5€/nuit du 01/02 au 30/04 et du 01/10 au 15/10

Prestations	Tarifs
Location drap 2 personnes	7€ / séjour
Location drap 1 personne	5€ / séjour
Jeton machine à laver	4€
Jeton sèche-linge	4€
Utilisation borne camping-car	3€

Tarifs résidents 2022 (gardiennage hiver compris)

Forfait de base	Info	Tarif
Emplacement confort (1 à 4 personnes)	Sans eau et assainissement	1320€
Emplacement grand confort (1 à 4 personnes)	Avec eau et assainissement	1704€
Supplément		
Electricité	Sur compteur	0,18€/Kwh
Adulte supplémentaire	Saison	130€
Enfant supplémentaire	Saison	100€
Installation compteur		100€

3. **A l'unanimité (22 voix), fixe les tarifs du spectacle « Marcus »** les tarifs suivants :

- 12€ tarif plein
- 6€ tarif pour les moins de 18 ans

Crée une régie dédiée à ce spectacle afin d'encaisser le prix du spectacle (chèques ou espèces) qui sera tenu par le responsable du service culturel sans percevoir d'indemnités particulières.

Précise que si le paiement des places devait entraîner un bénéfice, celui-ci viendrait alimenter les subventions annuelles versées aux associations.

Associations / Subventions

4. **A l'unanimité (22 voix), met à disposition** gratuitement pour le marché de Noël prévu les 10, 11 et 12 décembre la Halle Jean Chamerat et les quatre chalets en bois acquis par la municipalité pour animer ce marché à l'association loi 1901 « Dynamique Désidérienne ».

5. **A l'unanimité (22 voix), décide** de verser une subvention de 200€ à l'association ESVS Boules pour l'année 2021.

6. **A l'unanimité (22 voix), décide** de verser une subvention de 100€ pour l'achat d'un vélo électrique neuf pour les habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne. Les conditions d'octroi seront les suivantes :

- La subvention ne doit pas dépasser 50% du montant total de l'achat d'un vélo électrique neuf sur le territoire français (facture à l'appui)
- La subvention est réservée aux habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne (sous réserve de la production d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, de la présentation d'un justificatif d'identité et d'un RIB)
- La subvention est réservée aux 30 premières demandes de subvention déposées entre le 3/01/2022 et le 31/12/2022

Conventions

7. **A l'unanimité (22 voix), approuve** la convention de portage foncier avec l'EPF de l'Ain relative à l'achat d'un local commercial et d'un logement situés 77 rue du Centre à Saint Didier sur Chalaronne.

8. **A l'unanimité (22 voix), approuve** la convention de mise à disposition au profit de la Commune d'un local commercial et d'un logement situés 77 rue du Centre à Saint Didier sur Chalaronne avec l'EPF de l'Ain.

9. **A l'unanimité (22 voix), approuve** la convention de gestion et d'entretien de la voie bleue sur le territoire de la Commune avec la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Commissions communales / Correspondants de la commune

10. A l'unanimité (22 voix), modifie la composition des commissions communales suivantes :

Commission Mobilité Tourisme

Nouvelle composition : 5 membres plus le président (retrait de Mme Céline POMMERET-CHAUSSIN)

Madame Magalie PEZZOTTA, Deuxième Adjointe au Maire, Florence DALLY-DELEGLISE, Claudette GUSELLA, Gilles LATTARD et Véronique VAILLANT

Commission Agriculture, Urbanisme & Travaux

Nouvelle composition : 8 membres plus le président (ajout de Céline POMMERET-CHAUSSIN et Théo COCHET)

Matthieu ROLLET, Troisième Adjoint au Maire, Cédric BADIN, Jérémy DEREMETZ, Catherine GUTIERREZ, Julien MONTEIL, Fabrice RAPHANEL, Céline POMMERET-CHAUSSIN et Théo COCHET

Commission Scolaire, Péri-Extrascolaire, Jeunesse et Sport

Nouvelle composition : 4 membres plus le président (retrait Romain MARTINEZ)

Catherine GUTIERREZ, Quatrième Adjointe au Maire, Cédric BADIN, Johan PIOLLET et Véronique VAILLANT

Commission Prévention et Sécurité

Nouvelle composition : 4 membres plus le président (retrait Romain MARTINEZ, ajout Catherine GUTIERREZ et Théo COCHET)

Benoît PEIGNÉ, 1^{er} adjoint au Maire, Johan PIOLLET, Matthieu ROLLET, Catherine GUTIERREZ et Théo COCHET

11. A l'unanimité (22 voix), élie un nouveau correspondant à la Sécurité Routière, M. Mathieu ROLLET.

12. A l'unanimité (22 voix), élie un nouveau correspondant Défense, M. Benoit PEIGNÉ.

Ressources humaines

13. A l'unanimité (22 voix), modifie la liste des bénéficiaires du CNAS. Les bénéficiaires, à compter du 1^{er} janvier 2022, seront les suivants : personnel titulaire ou stagiaire, agents retraités et contractuels de droit public qui répondent à l'une des deux conditions suivantes :

- soit avoir signé un contrat à durée déterminée d'une durée minimale d'un an minimum et avoir au moins 3 mois d'ancienneté
- soit avoir une ancienneté supérieure à 12 mois consécutifs.

14. A l'unanimité (22 voix), crée un poste permanent d'adjoint technique à temps complet affecté au service technique espaces verts à compter du 1^{er} janvier 2022.

15. A l'unanimité (22 voix), modifie la quotité de travail d'un emploi non permanent à temps non complet d'un Assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA) de 4,5h par semaine à 3h par semaine (semaine de 20h) à compter du 1^{er} novembre 2021.
16. A l'unanimité (22 voix), supprime le poste permanent d'adjoint du patrimoine affecté à la bibliothèque de 21h à compter du 1^{er} janvier 2022 et crée un poste permanent d'adjoint du patrimoine affecté à la bibliothèque de 35h par semaine (temps complet) à compter du 1^{er} décembre 2021.
17. A l'unanimité (22 voix) approuve l'augmentation de la quotité du temps de travail d'un poste permanent à temps non complet d'un adjoint d'animation de 27h à 32h par semaine à compter du 1^{er} novembre 2021.
18. A l'unanimité (22 voix) approuve la suppression d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2022.
19. A l'unanimité (22 voix) approuve la suppression d'un poste d'agent de surveillance de la voie publique à temps non complet de 17,5h par semaine à compter du 1^{er} janvier 2022.
20. A l'unanimité (22 voix) approuve la suppression d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet de 21,5h par semaine.
21. A l'unanimité (22 voix) approuve le tableau des effectifs mis à jour pour le 01/01/2022 :

Postes permanents								
Filière	Cadre d'emploi	Affectation	Titulaire / contractuel	Catégorie	Temps de travail	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes vacants
Administrative	Attaché	Direction Générale des services	C	A	TC	1	1	
	Attaché	Urbanisme	C	A	TC	1		1
	Rédacteur	Urba., état civil, cimetière, élections, accueil	T	B	TC	1		1
	Rédacteur	Etat civil, élections, accueil	T	B	24h	1	1	
	Adjoint administratif territorial	Urba., état civil, cimetière, élections, accueil	T	C	TC	2	1	1
	Adjoint administratif territorial	Accueil secrétariat	T ou C	C	TC	1	1	
	Adjoint administratif territorial	Paie, comptabilité	T	C	TC	1	1	
Police municipale	Brigadier-chef principal	Police Municipale	T	C	TC	1	1	
Sanitaire et Sociale - Ecole	A.T.S.E.M.	Ecole	T	C	TC	1	1	
	A.T.S.E.M.	Ecole	T	C	30h	1	1	

<i>Filière</i>	<i>Cadre d'emploi</i>	<i>Affectation</i>	<i>Titulaire / contractuel</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Postes ouverts</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>
Animation	Animateur / adjoint d'animation	Ecole / centre de loisirs / périscolaire	C	B ou C	TC	1	1	
	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs	T	C	32h	1	1	
	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs	T	C	21h	1	1	
	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs	T	C	14h	1	1	
Technique	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Service Technique	T ou C	C	TC	1		1
	Adjoint technique territorial	Entretien des locaux, centre de loisirs	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Entretien des locaux, centre de loisirs	C	C	24h	1	1	
	Adjoint technique territorial	Ecole	T	C	28h	1	1	
Culturelle	Adjoint du patrimoine	Bibliothèque	T ou C	C	TC	1		1
Précisions : les ATEA ont un TC de 20h / semaine	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	TC	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	3,25h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	6,29h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	6h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	7h	1	1	
Total						33	26	7

Postes non permanents								
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	3h	1	1	
01/09/2021-30/06/2022	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	3h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	4,5h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	2h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	3h	1	1	
Total						8	6	2

Divers

22. A l'unanimité (22 voix) approuve le principe de la vente par la SEMCODA de 17 pavillons sis rue Jean Monnet et rue Rompon, lotissement Jean Monnet à Saint Didier sur Chalaronne

23. A l'unanimité (22 voix) approuve le principe de démoustication des zones éligibles afin de saisir le président du Conseil départemental. Celui-ci saisira alors l'EID (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication) afin de réaliser un diagnostic opérationnel et financier. À la vue de ce diagnostic, le CD 01 pourra demander au Préfet d'inscrire la commune dans l'arrêté préfectoral après avis du CODERST.

Compte rendu de délégation de signature

En application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales les décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations accordés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 juin 2020 conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, doivent être présentées à l'Assemblée. Vous trouverez ci-dessous les décisions prises :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant en € HT	Montant en € TTC
27/09/2021	Mini World	Lyon	Billetterie	265,45	292,00
23/09/2021	Rives de Saône Chalaronne	Montmerle	Formation PSC 1		1 200,00
21/09/2021	Florafruit	St-Georges de Renens	Fleurs plantation	220,25	242,28
02/10/2021	Atech	Cholet	Barrières de sécurité	14 500,00	17 400,00
05/10/2021	Berger TP	Garnerans	Extraction de gravier	1 280,00	1 536,00
07/10/2021	Socafi	Pont de Veyle	Travaux de voirie Rue de Onjard	32 870,00	39 444,00
06/10/2021	Decolum	Tronville en Barois	Réglette avec télécommande	903,00	1 083,60

<u>Date</u>	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant en € HT</u>	<u>Montant en € TTC</u>
08/10/2021	Carte blanche	Villefranche/Saône	Impression et préparation des fichiers écocup	200,00	240,00
11/10/2021	CRMN	Belleville/Saône	Lavage des vitres Maison Médicale	240,00	288,00
15/10/2021	BCMFOUDRE	Douai	Contrôle périodique protection foudre	280,00	336,00
15/10/2021	Eiffage	Miribel	Marquage Rue de Crénans	1 950,00	2 340,00
18/10/2021	TMF	Saint-Didier/Chal,	Travaux de voirie	4 948,20	5 937,84
07/10/2021	Garry	Viriat	Désherbeuse	3 597,20	4 316,64
20/10/2021	Signaux Girod	Charnay les Mâcons	Panneaux	124,22	149,06
21/10/2021	Aptys	Gleizé	Licence Sophos	256,00	307,20
21/10/2021	Maisonneuve	Belleville en Beaujolais	Transport du mercredi 27,10,2021	375,00	450,00
21/10/2021	France light	Montévrain	Pavés solaires routiers	2 868,00	3 441,60
21/10/2021	Calad'Impulsion	Villefranche	Sacs jutes – Ecocup – Flutes	5 968,00	7 161,60
21/10/2021	Calad'Impulsion	Villefranche	Refonte des panneaux du camping	5 200,00	6 240,00
21/10/2021	Signacity	St-André de Bagé	Fléchage sentiers piétons	4 551,50	5 461,80
21/10/2021	Signacity	St-André de Bagé	Modules ludiques balade des Echudes	21 438,80	25 726,56
21/10/2021	France DAE	St-Raphaël	Capot	79,00	94,80
21/10/2021	PVP	Digoin	Plaque aluminium	26,10	31,32
25/10/2021	10 Doigts	Leers	Fournitures pour CLSH	121,77	146,12
27/10/2021	JM ELEC	Saint Didier sur chalaronne	Travaux Maison de Santé & Mairie	333,00	399,60
29/10/2021	CBI Diffusion	Guéreins	Fournitures administratives	71,12	85,34
15/11/2021	Les vins Pascal Gaillard	Saint Didier sur chalaronne	Vins pour le CCAS	259,25	311,10
15/11/2021	CREADIODES	Feillens	Ecran LEDS topcolors	3 542,74	4 251,29
15/11/2021	TOURNUSIENNE DE MARQUAGE	Tournus	Bandes de signalisations	3 990,70	4 788,84
15/11/2021	BERNARD CARTILLIER TERRASEMENT TRANSPORT	Montceaux	Enlèvement de poteaux en bois et socle en béton	1 806,00	2 167,20
17/11/2021	CABINET PETIT	Lyon	Recours gracieux - Dossier GAY / LUGA GIRAUD & GAILLARD	1000,00	1 200,00
17/11/2021	EIFFAGE	Miribel	Reprofilage voirie – Chemin de Offanans	20586,50	24 703,80

<u>Date</u>	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant en € HT</u>	<u>Montant en € TTC</u>
22/11/2021	SIGNACITY	Saint André de Bagé	Borne d'hygiène canine	3 572,25	4 286,70
22/11/2021	Cosoluce	Pau	Prestation d'accompagnement forfaitaire	950,00	1 140

Les refus de préemption suites aux déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reçues en mairie

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
23/09/2021	DIA 00134821V0039	AR 206	En Galleret
23/09/2021	DIA 00134821V0039	AR 208	Rue de Crénans
23/09/2021	DIA 00134821V0040	AO 432 - AO 434 - AO 495	Rue Jean Monnet + Le Village
26/10/2021	DIA 00134821V0042	ZY 201 - ZY 202	Valenciennes
04/11/2021	DIA 00134821V0043	AP 033	Rue de l'Eglise
08/11/2021	DIA 00134821V0044	AR 46 - 47 - 48	Rue de Crénans
08/11/2021	DIA 00134821V0045	AO 124 - 582	Rue de la Libération + Le Village
18/11/2021	DIA 00134821V0046	AR 153p - 53p - 31p	118 Rue de Crénans + Crénans